



C A M P A G N E
ALIMENT TERRE

© M. Duployer



FICHE PÉDAGOGIQUE - LES DÉPORTÉS DU LIBRE-ÉCHANGE



Comité Français pour
la Solidarité Internationale
32 rue Le Peletier - 75009 Paris
Tél. : 01 44 83 88 50

www.cfsi.asso.fr
www.alimentterre.org
www.festival-alimentterre.org



Sommaire

LE FILM.....	2
Synopsis.....	2
Notre avis.....	2
Le réalisateur.....	2
Intention et contexte de tournage.....	3
Scénario et séquençage.....	3
Présentations des protagonistes et intervenants principaux.....	4
LA THÉMATIQUE	4
Mots-clés.....	4
Pays concernés	5
Chiffres clés	5
Contexte et actualité.....	5
POUR PREPARER LE DEBAT	9
Profil d'intervenants potentiels	9
Questions d'entrées dans le débat	10
POUR ALLER PLUS LOIN.....	10
Ressources	10
Boite à outils d'animations	11



LE FILM

Synopsis

L'histoire récente du Mexique est l'illustration parfaite de ce qu'il faut faire si l'on veut affamer un peuple. Depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de Libre Échange Nord-Américain (ALENA) en janvier 1994, trois millions de petits paysans ont abandonné leurs fermes pour rejoindre les bidonvilles de Mexico ou tenter leur chance clandestinement de l'autre côté du Rio Grande, comme travailleurs pauvres dans l'agriculture ou les usines à viande états-uniennes. Alors qu'avant l'ALENA, le Mexique était autosuffisant d'un point de vue alimentaire, aujourd'hui il dépend des États-Unis pour 40 % de ses aliments. Pour illustrer ce problème, l'État fantôme du Zacatecas, à 700 kilomètres au nord de Mexico, déserté par les petits producteurs. L'occasion de montrer que pour « nourrir les gens », il faut d'abord respecter les marchés locaux.

Notre avis

Film poignant, reflétant avec clarté une réalité très parlante des ravages du libre-échange sur les petits producteurs mexicains, qui aujourd'hui dépendent des importations et des transferts d'argent de leurs proches émigrés aux USA. Un bon cas d'école sur la nécessité économique et sociale de promouvoir la souveraineté alimentaire. Le film est bien construit, riche en intervenants impliqués, les images belles et fortes. La mise à mort de l'agriculture locale mexicaine, l'homogénéisation des semences, l'importance des politiques publiques pour garantir la sécurité agricole, l'absurdité de produits subventionnés importés et revendus moins chers que des produits locaux, les migrations des travailleurs au Nord, etc. Le format court permet une projection-débat publique suivie de vraies interventions de spécialistes. La durée et le format didactique conviennent bien à une projection scolaire.

Le réalisateur



Marie-Monique Robin est née et a grandi dans les Deux-Sèvres où ses parents étaient agriculteurs. Elle étudie les sciences politiques à l'université de Sarrebruck et est diplômée du centre universitaire d'enseignement du journalisme de l'université de Strasbourg. Elle débute sa carrière en travaillant pour l'agence de presse CAPA (Chaballier and Associate Press Agency) de 1989 à 1999 avant de devenir journaliste indépendante. Depuis 1989, elle a réalisé une quarantaine de films d'investigation et obtenu une trentaine de prix dont le prix Buffon (Festival International du Film Scientifique), plusieurs prix au Festival international du Scoop d'Angers. Ses films, qui sont souvent le fruit d'une longue enquête de terrain, offrent un regard critique sur la situation des droits de l'homme, dans différentes régions du monde notamment en Amérique Latine où elle s'est rendue plus de 80 fois. Elle enquête ainsi sur l'utilisation de la coca par les indigènes en Colombie (« Mama Coca », 1990), sur la prévention du SIDA à Cuba (« Sida et Révolution », 1989) ou encore sur l'implication de l'armée française dans l'Opération Condor (« Escadrons de la mort, l'école française », 2003). On lui doit aussi plusieurs documentaires réalisés en France notamment « La révolte des femmes battues » (2000), « L'École du soupçon » (2005) qui montre les dérives de la lutte contre la pédophilie. Depuis 2004, Marie-Monique Robin s'intéresse plus particulièrement aux menaces qui pèsent sur la biodiversité et à l'appropriation du vivant par les géants de la biotechnologie (« Les pirates du vivant » et « Blé : chronique d'une mort annoncée », 2005).



Marie-Monique Robin est également l'auteur de plusieurs essais dont certains ont connu un réel succès public (« Les 100 photos du siècle » a été vendu à plus de 600 000 exemplaires). C'est une des particularités de son travail d'investigation : chacun de ses livres raconte en détail l'enquête menée à l'occasion du tournage d'un film et approfondit son propos par un complément documenté.

Filmographie

- 2012 : « Les Moissons du futur », 90', coproduction : Arte France, M2R Films, CFRT, SOS Faim Belgique. Sélectionné par le Festival ALIMENTERRE 2012.

<http://www.festival-alimenterre.org/film/moissons-futur>

- 2008 : « Le Monde selon Monsanto », 108', Arte, ONF, Festival international du film francophone en Acadie, prix Rachel Carson (Norvège), trophée des sciences du danger (Cannes), Umwelt Medienpreis (prix des médias allemands, Berlin 2009), l'Ekofilm Festival de Cesky Kumlav (République Tchèque, 2009). Sélectionné par le Festival ALIMENTERRE 2008.

<http://www.festival-alimenterre.org/film/monde-selon-monsanto>

- 2005 : « Blé : chronique d'une mort annoncée », 52', Arte

Intention et contexte de tournage

En juin 2011, Marie-Monique Robin accompagne Olivier de Schutter, le rapporteur spécial des Nations Unies pour le droit à l'alimentation, lors de sa mission au Mexique. Alors que le budget de son nouveau film « Les moissons du futur » était loin d'être bouclé, elle décide de filmer le voyage du représentant de l'ONU, sachant que l'histoire récente du Mexique est l'illustration parfaite de ce qu'il faut faire si on veut ... affamer un peuple.

Depuis l'entrée en vigueur de l'ALENA, la situation est devenue alarmante au Mexique : famine, abandon des terres agricoles, immigration clandestine vers les Etats-Unis, appauvrissement de la population, etc.

Comment en est-on arrivé à cette situation désastreuse ? Après son voyage en juin, elle propose à ARTE Reportage, de réaliser un documentaire spécifique sur l'ALENA et ses conséquences sur l'agriculture et la sécurité alimentaire du Mexique. Pour le réaliser, elle retourne au Mexique, puis va aux Etats-Unis. Elle filme notamment l'Etat du Zacatecas, à 700 kilomètres au nord de Mexico. Dans les villages sont restés les femmes, les enfants et les anciens. Ils survivent grâce aux « remesas », l'argent envoyé par leurs proches qui ont émigré aux Etats-Unis. En 2007, les remesas ont rapporté 20 milliards d'Euros au Mexique.

Scénario et séquençage

L'impact de l'ALENA sur les paysans mexicains

00 :02 :18 à 00 :05 :24

Dans cette séquence, des paysans témoignent des conséquences des accords de libre échange : baisse des prix des denrées locales de base (maïs, haricots), diminution de la production agricole locale, inondation du marché mexicain par les produits américains subventionnés, exode rural, immigration clandestine vers les Etats-Unis, éclatement des familles. En moins de 20 ans, trois millions de petits paysans ont dû quitter les campagnes, faute de revenus.

Les effets positifs de l'ALENA aux USA

00 :05 :30 à 00 :08 :09

L'ALENA représente une aubaine pour les producteurs américains de maïs. Ils ont pu facilement écouler leur production au Mexique à moindre coût, en réalisant d'énormes bénéfices. Le Mexique, importait 156 000 tonnes de maïs des Etats-Unis en 1993. Aujourd'hui, elle en importe 10,8 millions de tonnes. Ainsi, plus de 22 % des grains de



maïs consommés au Mexique sont importés. Or, les Etats-Unis, ont massivement recours aux OGM, notamment le maïs transgénique pour améliorer leur rendement productif.

ALENA et immigration illégale des mexicains aux Etats-Unis

00 :08 :25 à 00 :19 :38

Initialement, les accords de libre échange prévoyaient de réduire l'immigration clandestine par le travail agricole qu'il devait créer en zone rurale au Mexique. Cependant, avec ses conséquences désastreuses sur les petits producteurs, bon nombre de mexicains ont émigré clandestinement aux USA en espérant y gagner plus d'argent. Avec plus de neuf millions de chômeurs, les conditions de vie d'un immigré clandestin aux USA sont éprouvantes.

Impact de l'ALENA sur la sécurité alimentaire des ménages mexicains

00 :20 :38 à 00 :21 :27

La dépendance alimentaire du Mexique aux importations de produits agricoles américains, l'abandon de la production de maïs par les paysans mexicains, la flambée des prix du maïs à l'importation, liée à la production d'agrocarburants, l'augmentation du prix des tortillas impactent directement la sécurité alimentaire des populations.

A la table des sénateurs

00 :21 :42 à 00 :23 :53

Olivier de Schutter, rapporteur spécial des Nations Unies pour le droit à l'alimentation défend l'idée selon laquelle, tant que les politiques ne soutiennent pas les petits paysans, leur accès aux marchés et les circuits courts, les conséquences sur la sécurité alimentaire seront désastreuses.

La résistance des petits producteurs

00 :24 :50 à 00 :26 :30

Des paysans s'organisent en associations pour pouvoir vivre de leur agriculture. Ils privilégient la production biologique, le développement de circuits courts, la consommation locale et la préservation et protection des semences de maïs locales pour lutter contre la monoculture et la perte de la biodiversité.

Présentations des protagonistes et intervenants principaux

- **Laura Carlsen** (américaine), chercheuse, Center for International Policy, USA ;
- **Harley Shaiker** (américain), chercheur, Center for Latin America ;
- **Olivier de Schutter** (français), Rapporteur de l'ONU sur le droit international à l'alimentation ;
- **Celerino Pacampata** (mexicain), fondateur d'une association pour la souveraineté alimentaire au Mexique ;
- **Jose Servando**, agriculteur mexicain ;
- **Julie Greene** (américaine), professeur d'histoire à l'Université du Maryland.

LA THÉMATIQUE

Mots-clés

Accord de partenariat agricole / libre-échange / ALENA / mondialisation / maïs

Immigration / souveraineté alimentaire



Pays concernés

- Mexique
- USA

Chiffres clés

- Depuis l'application de l'ALENA (1994), 2 millions d'emplois agricoles sont perdus, 2 millions d'hectares restent en jachère, et **8 millions d'agriculteurs mexicains ont migré aux Etats-Unis**¹ ;
- Chaque heure, le Mexique importe 1,5 million de dollars de nourriture et, au cours de cette même heure, 30 fermiers mexicains passent aux Etats-Unis² ;
- En 1994, il y avait 12 millions de pauvres (revenu inférieur à 2US\$ / jour) au Mexique. Aujourd'hui, il y en a plus de **50 millions**. Parmi eux, près de 20 millions, en situation de pauvreté extrême (revenu inférieur à 1US\$ / jour), vivent à la campagne ;
- Avant l'application du traité de libre-échange, 26 000 mexicains migraient chaque année vers les États-unis. Aujourd'hui, ils sont près de 600 000. Une personne perd la vie chaque jour en essayant de traverser la frontière ;
- Il y a aujourd'hui **plus de Zacatenos vivant aux Etats Unis** (1 600 000) qu'à l'intérieur de l'Etat de Zacateca (1 400 000).

Contexte et actualité



Le Mexique : carte d'identité

Le Mexique compte 115 millions d'habitants sur une superficie de 1 964 183 km². La monnaie locale est le peso. L'espagnol y est la langue officielle.

La politique d'ouverture commerciale du Mexique

L'économie politique mexicaine après la seconde-guerre mondiale peut être déclinée en trois phases principales.

De 1945 à 1971

A la suite de la crise des années 30, une politique de substitution des importations est mise en place. Les produits locaux sont privilégiés et les chocs extérieurs n'ébranlent que très faiblement l'économie mexicaine. Cela engendre une forte croissance et un faible taux d'inflation. Avec un taux de croissance cumulatif (de 1940 à 1970) moyen du PIB de 6,8 %, l'économie mexicaine aura connu l'un des taux de croissance les plus élevés du monde, un phénomène que certains auteurs ont qualifié de "miracle mexicain". En fait, durant cette période, le taux de croissance de l'économie mexicaine n'est dépassé que par celui de l'Allemagne de l'Ouest et du Japon. Il est même supérieur à celui des États-Unis et à celui de l'Amérique latine dans son ensemble³. Il faut sans doute voir là l'effet des politiques économiques, qui sont parvenues à concilier l'objectif d'un développement industriel tourné sur le développement du marché intérieur, avec les contraintes d'une continentalisation, associé à la politique d'ouverture aux investissements étrangers et au resserrement des liens commerciaux avec les États-Unis. Cependant, malgré une

¹Victor Suárez, directeur de l'Association des entreprises commerciales rurales.

² Laura Carlsen

³ R. D. Hansen, 1974



performance économique exceptionnelle et la lente transformation d'une économie agraire en un capitalisme industriel moderne, le Mexique est toujours aux prises avec une économie duale (co-existence d'un système agricole de subsistance et d'une agriculture moderne tournée vers l'exportation) que l'on rencontre également dans les autres pays d'Amérique latine⁴.

De 1972 à 1982

Cette phase est caractérisée, entre autres, par l'élargissement de l'économie sociale à la faveur du boom pétrolier. A cela s'ajoute la volonté de l'administration présidentielle de donner au Mexique un rôle plus important sur la scène internationale. Lorsque les grands équilibres macro-économiques du pays commencent à être profondément déstabilisés, le gouvernement mexicain impose un contrôle des prix et des salaires et généralise la politique de subvention aux entreprises.

De 1982 à 1986

Cette phase s'amorce avec la crise de la dette d'août 1982. Cette crise va brutalement mettre fin à 40 ans de croissance et obliger le gouvernement à redéfinir sa politique économique. D'abord, le gouvernement cherche à stabiliser une économie surendettée, aux prises avec une hyperinflation et de graves déséquilibres extérieurs. Il va alors choisir la voie du libre-échange et du désengagement de l'Etat. Pour ce faire, il instaure un ensemble de politiques unilatérales et adhère à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) en 1986.

Les Etats-Unis, principal partenaire commercial du Mexique

De la fin de la deuxième guerre mondiale, jusqu'à la fin des années soixante, la dépendance de l'économie mexicaine vis-à-vis des USA augmente au détriment de ses autres partenaires commerciaux (Allemagne, Espagne, France, Royaume-Uni, etc.). En 1990, 73 % des exportations totales sont désormais destinées aux États-Unis, contre 65 % en 1980 et 60 % en 1970. Au chapitre des importations, plus de 70 % des importations totales provenaient des États-Unis en 1990, contre 63 % au début des années soixante-dix⁵.

Sur la base de la "relation privilégiée" prétendument entretenue par les Américains, le Mexique va tenter de négocier un statut de « partenaire privilégié ». Cette démarche échoue lamentablement en 1971. Le gouvernement va dès lors chercher à desserrer l'emprise que les États-Unis exercent sur leurs échanges commerciaux et leurs investissements, d'une part en ayant recours à la diversification, d'autre part en instituant une forme de contrôle sur les entrées de capital étranger. Cette voie implique que le gouvernement définisse de manière plus précise sa politique économique, tant sur le plan intérieur que sur la scène internationale. Ce qui sera fait puisque le Mexique adopte sa loi pour promouvoir l'investissement mexicain et contrôler l'investissement étranger, le 9 février 1973, cherchant ainsi à "mexicaniser" ses entreprises et ses investissements. Quant à la dépendance commerciale⁶ vis-à-vis des États-Unis, le Mexique envisage de se lancer dans une vaste offensive visant à diversifier ses échanges, c'est-à-dire substituer le multilatéralisme au bilatéralisme de fait qui prévalait antérieurement.

L'ALENA

En août 1986, le Mexique décide unilatéralement d'ouvrir son commerce extérieur, ce que viendra consacrer son accession au GATT (ancien sigle de l'Organisation Mondiale du Commerce). Il devient alors inévitable qu'il cherche à renforcer son intégration économique avec son principal partenaire commercial, les États-Unis, et à tourner à son avantage la situation de dépendance dans laquelle il se trouve. Le Mexique cherche alors

⁴ Julian Castro Rea, 2012

⁵ C. Boucher

⁶ François Plourde et Christian Deblock, Faut-il encore contrôler les investissements étrangers ?, Montréal, ACFAS, 2007.



à s'assurer un accès privilégié à leur marché et attirer les investissements et les technologies dont il a un urgent besoin pour soutenir la concurrence internationale des autres pays en développement. Des réformes sont alors menées rapidement et en profondeur sur deux fronts : celui de l'environnement macro-économique d'une part, et celui des fondements structurels de la croissance, d'autre part.

L'ALENA résulte de l'extension d'un accord précédent qui ne concernait que le Canada et les États-Unis : l'ALE (« Accord de libre-échange canado-américain »). Les arguments évoqués en faveur du libre-échange sont donc ceux auxquels le Canada avait lui-même eu recours pour défendre son propre projet d'accord bilatéral de libre-échange avec les États-Unis en 1985 :

- s'assurer d'un meilleur accès au marché américain ;
- attirer les investissements étrangers ;
- obtenir la reconnaissance d'un statut commercial privilégié, grâce notamment aux mécanismes de règlements des différends et à la définition du contenu de l'accord nord américain ;
- profiter des avantages économiques, notamment en termes de rationalisation des activités et d'économies d'échelles, qu'offre la création d'un grand marché intégré pour améliorer la compétitivité de l'industrie et pour s'assurer une position plus avantageuse face à la concurrence sur les grands marchés internationaux.

Les négociations sont lancées par le gouvernement des États-Unis sous la présidence de George Herbert Walker Bush, avec le premier ministre canadien, Brian Mulroney et son homologue mexicain, le président Carlos Salinas de Gortari. L'accord est signé le 17 décembre 1992 et entre en vigueur le 1^{er} janvier 1994.

Objectifs initiaux de l'ALENA

- éliminer les barrières douanières et faciliter les échanges transfrontaliers des biens et des services ;
- assurer les conditions d'une concurrence équitable dans la zone de libre-échange ;
- augmenter substantiellement les occasions d'investissement au sein des trois pays membres ;
- fournir une protection et une application adéquate des droits de propriété intellectuelle dans chacun des territoires ;
- adopter des procédures efficaces de mise en œuvre d'administration conjointe et de résolution des litiges ;
- approfondir la coopération trilatérale pour étendre les bénéfices de l'accord ;
- protéger l'environnement et les conditions de travail.

Un accord asymétrique

Le PNB des États-Unis est 30 fois supérieur à celui du Mexique et sa richesse accumulée est de 250 à 300 fois supérieure à celle du Mexique. Quelles sont donc les motivations des différents partenaires ?

Les motivations du Mexique sont plus aisément compréhensibles. Grâce à ce partenariat privilégié avec le géant américain, à l'ouverture de son marché (60 % des produits mexicains sont exonérés de droits de douane), le Mexique essaie de passer d'une structure de production de type « Sud » (matières premières ou produits peu élaborés, agriculture et biens nécessitant une main d'oeuvre peu qualifiée), d'une politique d'industrialisation par substitution aux importations, à un schéma de production de type « Nord » de biens manufacturés. Malgré la dégradation provisoire de sa balance commerciale à l'égard des États-Unis, le Mexique compte sur ses avantages comparatifs dans plusieurs secteurs industriels pour pénétrer le marché nord-américain (secteur automobile et électrodomestique). Le Mexique compte sur les capitaux américains et canadiens pour moderniser un appareil productif vieillissant (dans la production de



pétrole notamment). Les investissements américains représentent à l'heure actuelle près de 70 %⁷ des investissements étrangers directs au Mexique.

Pour le Canada, déjà lié aux États-Unis par un accord de libre-échange (ALE ou CUSTA, Canada United States Trade Agreement 1989), l'ALENA est l'occasion de créer une zone de coprosperité nord-américaine, en même temps qu'un moyen d'atteindre l'ensemble du marché latino-américain. L'intensification des échanges avec le Mexique a été une première étape relayée depuis peu par des accords commerciaux avec le Chili, lui-même candidat à l'adhésion à l'ALENA.

Les motivations américaines apparentes ne sont pas d'ordre économique. Il faut s'intéresser aux concessions faites par le Mexique pour accéder au grand marché américain. Ainsi, dans le cadre des réformes économiques qu'il est tenu d'entreprendre, le Mexique doit désormais appliquer plus strictement sa législation sur la propriété intellectuelle et sur la protection de transferts de technologie. Pour les États-Unis, le Mexique offre des débouchés sûrs aux produits américains dix fois plus compétitifs et subventionnés. Le dumping y est monnaie courante.

L'ALENA doit aussi permettre un contrôle plus strict des flux migratoires du Mexique vers les États-Unis (2 à 3 millions de personnes/an avant la ratification de l'accord), même si les États-Unis se sont refusés à traiter explicitement la question dans le cadre du traité. Une croissance de l'emploi au Mexique devait permettre d'endiguer le flux des immigrants. Cela n'a pas été le cas, comme nous le verrons plus tard.

Enfin, la réglementation en matière de protection de l'environnement, au centre des négociations de l'ALENA, a été durcie. En effet, la pollution des usines du nord du Mexique touche les États frontaliers comme le Texas ou la Californie. Les écologistes américains craignent, en outre, que les entreprises polluantes américaines ne soient tentées de délocaliser leur production au Mexique où les normes de pollution sont beaucoup plus souples. Les négociateurs américains et canadiens, craignaient en réalité un « dumping environnemental » des entreprises mexicaines et du coup une perte de compétitivité de leurs industries.

Critiques de l'ALENA

Selon les adversaires de l'accord, l'ALENA tend à écraser la demande globale en orientant à la baisse les salaires américains et canadiens. Cet accord va plus loin encore que les exigences posées par l'Organisation Mondiale du Commerce et restreint de façon significative le rôle des gouvernements démocratiques vis-à-vis de l'économie de marché. La principale critique couramment adressée est qu'il interdit les subventions et limite l'habileté des gouvernements à maintenir des services non-commerciaux dans les domaines de la santé, de l'éducation et du secteur public. Au Sud, l'ALENA est le premier exemple de traité intégrant un pays en développement à un ensemble économique développé. Pour le Mexique aussi, les conséquences économiques de l'ALENA sont désastreuses : son secteur agricole (premier secteur d'activité) est incapable d'entrer en compétition avec l'industrie agroalimentaire nord-américaine. C'est à la paupérisation de ses campagnes et à un exode rural massif que s'expose le Mexique.

En revanche, à l'intérieur de la zone est constitué un espace économique unique où les corporations sont protégées contre les politiques publiques discriminatoires. En réalité, l'accord prive les gouvernements de leurs instruments traditionnels et privilégiés d'intervention économique au profit des grandes entreprises (américaines essentiellement). Ces entreprises multinationales, sont désormais libres de répartir comme elles l'entendent, les emplois, les profits, les investissements, etc.

⁷ James P. Womack (MIT)



Il manque sans conteste à l'ALENA une dimension sociale. L'accord établit de nouveaux droits pour les capitaux sans établir d'obligations correspondantes en ce qui concerne les droits fondamentaux des travailleurs. Il n'a pas été établi de règles minimales communes en matière de droit du travail ou de respect de l'environnement. En effet, les accords secondaires sur le travail et l'environnement n'établissent aucune règle commune, mais se contentent de réclamer l'application effective des législations nationales en la matière. Or les contraintes ne sont pas les mêmes du Canada au Mexique.

Conséquences socio-économiques au Mexique

Les chiffres démontrent que les promesses faites sur les avantages de l'ALENA au Mexique ne se sont pas accomplies. En 1994, il y avait 12 millions de pauvres au Mexique. Aujourd'hui, il y en a plus de 50 millions, dont 20 millions, en pauvreté extrême.

L'immigration clandestine

D'après un recensement du Pew Hispanic Center, plus de 500 000 latino-américains réussissent à traverser la frontière (3 107 km) illégalement chaque année. Aux Etats-Unis, 56 % des immigrés en situation illégale sont mexicains. La communauté mexicaine aux États-Unis (légale et illégale) avoisine les 20 millions d'habitants. Les émigrés envoient environ 20 milliards de dollars (2,5 % du PIB). En fait, l'ALENA ne bénéficie qu'à une minorité de grands producteurs du nord du pays qui avaient le capital, les instruments, la technologie et les infrastructures pour pouvoir être compétitifs, pendant que la qualité de vie de l'immense majorité se dégrade jour après jour.

L'insécurité alimentaire

Les productions américaines (subventionnées) ont inondé le pays et ruiné des millions de petits paysans. En janvier 2007, le Mexique a connu les premières émeutes de la faim de son histoire, provoquées par la flambée du prix de la tortilla de maïs, qui constitue l'aliment de base de la population. Un an après, en janvier 2008, des milliers d'agriculteurs mexicains forment une chaîne humaine à Ciudad Juárez, poste-frontière avec les Etats-Unis, sous une grande banderole « Sin maíz no hay país » (« Sans maïs, pas de pays »). Ils manifestent contre la libéralisation totale des échanges agricoles. Désormais, le maïs, les haricots, le sucre et le lait en poudre, produits de base de l'alimentation des mexicains, ne sont plus taxés à l'importation. Ce sont 8 millions de paysans qui sont affectés, sans parler de l'augmentation du prix des denrées de base, sous l'effet de la hausse des produits substituables et qui affecte l'ensemble de la population. Dans plusieurs villes, on réclame la renégociation de l'ALENA.

La mise en concurrence des productions agricoles n'a fait qu'aggraver les inégalités déjà abyssales entre ces pays (cf. tableau ci-dessous) et près d'un million cinq cent mille petits agriculteurs mexicains pâtissent de l'ouverture totale des frontières.

	USA	MEXIQUE
Surfaces cultivées (ha)	179 millions	27 millions
Subventions à la production (\$US/ha)	21 000	700
Rendement de maïs (tonnes / ha)	8,4	2,5

POUR PREPARER LE DEBAT

Profil d'intervenants potentiels

- économiste spécialiste des grands enjeux agricoles et alimentaires et des accords de partenariat économique bilatéraux ou multilatéraux ;
- agriculteur ;
- sociologue ;



- représentant d'un syndicat agricole ;
- représentant d'une association travaillant pour le développement agricole au Mexique ;
- juriste en droit du travail ;
- étudiant mexicain ;

Questions d'entrées dans le débat

- Quel bilan de l'ALENA en 2013 ?
- Comment réajuster l'ALENA, de façon à ce que les mexicains en tirent avantage ?
- La consommation de produits locaux au Mexique, la solution ?
- Le rôle de l'OMC face aux dégâts de l'ALENA au Mexique ?

POUR ALLER PLUS LOIN...

Ressources

Webographie

- Présentation, bande-annonce et film en ligne sur :
<http://www.mariemoniquerobin.com/deportedulibreechangesynopsis.html>
- Aperçu des accords multilatéraux entre le Canada, le Mexique et les États-Unis
<http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/nafta-alena/multi.aspx?lang=fra>
- Texte de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)
<https://www.nafta-sec-alena.org/Default.aspx?tabid=141&language=fr-CA>
- Texte de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine du travail
<http://fr.naalc.org/index.cfm?page=306>
- Texte de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement
http://www.cec.org/Page.asp?PageID=1226&SiteNodeID=567&AA_SiteLanguageID=2
- Élimination des droits de douane
<http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/nafta-alena/tariff-accel.aspx?lang=fra>
- Secrétariat de l'ALENA
<https://www.nafta-sec-alena.org/Default.aspx?tabid=1051&ctl=Login&returnurl=%2fDefault.aspx&language=fr-CA>

Bibliographie

- ANTONIOU Helen, « Une évolution des mécanismes de règlement des différends : de l'ALE à l'ALENA », Revue de droit, Université de Sherbrooke (Québec), vol. 24, no 1, 1993, pp. 71-120.
- C. Boucher, « Le Mexique et la leçon du pétrole », Les Cahiers du socialisme, n°10-11, automne 1982, p. 341.
- DUPRAS Daniel, « Accord de libre-échange nord-américain : résolution des conflits entre les dispositions d'un traité et le droit interne », Ottawa, Ministère des Approvisionnements et Services Canada, 1993, 8 p.
- F. Carmona, G. Montano, J. Carrion et A. Aguilar M., « El milagro mexicano », Mexico, Editorial Nuestro Tiempo, 4e édition, 1974.
- Julian Castro Rea, « Du protectionnisme au libre-échange. La politique commerciale du Mexique », Montréal, Continentalisation n° 92-2, Groupe de recherche sur la continentalisation des économies canadienne et mexicaine, Montréal.
- François Plourde et Christian Deblock, « Faut-il encore contrôler les investissements étrangers ? », Montréal, ACFAS, 2007.

- R. D. Hansen, « La politica del desarrollo mexicano », Mexico, Siglo XXI, 5e édition 1974, pp. 7-11.

Boite à outils d'animations

- Jeu du commerce mondial
<http://www.alimenterre.org/ressource/jeu-commerce-mondial>
- Jeu de la baguette ;
http://www.alimenterre.org/sites/www.cfsi.asso.fr/files/398b_livret_internet.pdf (p12)
- Jeu de l'épi de maïs (sur le modèle du jeu de la baguette) :
<http://www.alimenterre.org/ressource/jeu-lepi>
- Trame d'animation inspirée d'un « Ciné-action » :
<http://www.alimenterre.org/ressource/trame-danimation-autour-deportes-libre-echange>

